



Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026930

HAL Id: hceres-02026930

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026930>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001127

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science politique

Présentation de la mention

La licence mention Science politique proposée par l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) a été créée en 1998. Elle vise à proposer à des étudiants d'origine variée, uniquement au travers d'une troisième année de licence, une spécialisation en science politique. L'objectif essentiel est articulé non seulement sur la transmission des notions et concepts, mais également sur la maîtrise des outils méthodologiques fondamentaux de la matière.

Les enseignements se structurent sur les principales branches de la discipline, soit sous forme de cours magistraux, soit dans le cadre de travaux dirigés. Certains cours sont mutualisés avec la licence de Droit ou la licence d'Administration publique, notamment. Au second semestre, un module de « sensibilisation au monde du travail » est proposé. Un enseignement d'anglais est également prévu à chaque semestre.

Elle accueille aujourd'hui une centaine d'étudiants dont des élèves de l'ESC d'Amiens, en double cursus, dans le cadre d'une convention. Elle présente une forte attractivité puisque la plupart de ses étudiants ne sont pas originaires de l'UPJV (plus de 80).

Elle permet principalement de poursuivre ses études soit dans l'une des deux spécialités du master Science politique de l'UPJV (Enquêtes, études politiques et opinions ou Evaluation des politiques publiques), soit d'intégrer le master d'Administration publique de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) d'Amiens ou encore dans des masters d'autres universités. Elle permet également de se présenter aux concours d'entrée des IEP (Institut d'études politiques) ou des écoles de journalisme, ou de passer directement des concours administratifs.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	97
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est assez succinct (10 pages) et doit souvent être complété par les informations (parfois plus détaillées) présentées dans le document dit « d'autoévaluation ». Un trop grand nombre d'éléments demeurent néanmoins non disponibles ou implicites.

Le projet pédagogique et la structure des enseignements proposés se répondent et justifient la formation. La formation privilégie encore trop les cours magistraux au détriment des travaux dirigés alors que l'effectif est relativement faible. Très centrée sur une approche disciplinaire, la formation laisse peu de place aux compétences additionnelles (à part l'anglais) et aux compétences transversales qui, si elle existent, ne sont ni évaluées ni prise en compte par la maquette ni par l'Annexe descriptive au diplôme.

Les principaux débouchés envisagés sont la poursuite d'études sans que des éléments statistiques précis la quantifient. Les logiques d'insertion professionnelle éventuelle ne sont pas décrites, malgré un module au semestre 6 de « sensibilisation au monde du travail ». Les étudiants peuvent effectuer un stage, mais qui est non noté ni crédité de crédits européens.

Les dispositifs de suivis et d'aide à la réussite sont peu formalisés et reposent sur des relations informelles avec les membres de l'équipe pédagogique qui semble, par ailleurs, peu structurée. Le pilotage s'en ressent en conséquence. Des outils et des initiatives existent toutefois, mais relèvent de l'UFR ou de l'Université plus que de l'équipe pédagogique ou des responsables de la formation.

- Point fort :

- La structure pédagogique fait écho aux objectifs affichés qui visent essentiellement la poursuite d'études en master Science politique.

- Points faibles :

- Le processus d'autoévaluation ne semble pas convenablement maîtrisé ni décrit.
- Le dossier est trop succinct et elliptique sur de trop nombreux points.
- Les outils de suivi étant en cours de développement, leur utilisation est quantitativement faible, de même s'agissant des outils déjà existants.
- Les indicateurs statistiques chiffrés, révélant une bonne connaissance de la population étudiante et son devenir, sont absents.
- La maquette prévoit plus de 30 crédits européens par semestre.
- La très faible place du stage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

A l'avenir, une plus grande attention devrait être portée à la constitution du dossier, de nombreux éléments demeurent absents ou insuffisamment développés.

L'établissement pourrait s'approprier le processus d'autoévaluation pour mieux l'utiliser. Les modalités concrètes pourront être décrites et son impact sur la formation mesuré.



Il paraît souhaitable que les outils d'évaluation, en cours de développement, sous l'impulsion de l'Université, fassent l'objet d'une appropriation par l'équipe pédagogique.

Le stage, actuellement facultatif et non noté, pourrait être intégré dans la formation.

La ventilation des crédits pourrait être repensée pour se conformer à la réglementation.